

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article761>

A quand la transition en matière de transport ?

- Nos projets & actions en cours - Les politiques de transition écologique en France - Chronique d'Adéquations sur la transition écologique -

Date de mise en ligne : jeudi 15 novembre 2012

Site de l'Association Adéquations

Les transports sont apparus comme un maillon faible de la conférence environnementale, alors qu'ils constituent le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France, avec 36 % des émissions de CO2.

A partir du 1er novembre, conformément au [plan européen d'efficacité énergétique](#), [l'étiquette de performance énergétique des pneumatiques est obligatoire](#), afin de fournir des informations « *claires et adaptées en matière de consommation d'énergie, d'adhérence sur route mouillée et de bruit extérieur de roulement* ». Les pneus peuvent en effet influencer sur la consommation en carburant d'un véhicule dans un facteur de 20 à 30%.

D'autre part, le ministère du développement durable a publié un [guide méthodologique sur l'information CO2 dans les transports](#). En effet, à partir d'octobre 2013, les structures (publiques ou privées) organisant ou commercialisant une prestation de transport de personnes, de marchandises ou de déménagement - aérien, ferroviaire, fluvial, maritime, routier - ont obligation d'informer le bénéficiaire de la prestation de la quantité de CO2 émise pour cette prestation. Cela concerne 85 000 entreprises.

Ces mesures d'étiquetage visent à orienter la demande des consommateurs vers des produits ou services moins polluants, de même que le renforcement du malus automobile et la demande faite aux industriels de fabriquer d'ici 10 ans des véhicules consommant 2 litres d'essence aux 100 km, pour diviser par plus de deux les émissions de CO2 des voitures.

Mais ces initiatives sont anecdotiques par rapport à l'urgence d'une vraie stratégie globale en matière d'infrastructures de transport, si l'on veut atteindre les objectifs très compromis Grenelle de faire évoluer la part du non routier et du non aérien de 14% (chiffre 2006) à 25% en 2022. Pour cela il faudrait renforcer le fret ferroviaire - or il a été divisé de moitié entre 2000 et 2010 ! -, et mettre en place une politique massive en faveur des transports collectifs et du vélo.

En matière de transport, les incohérences dominent. Comme le souligne le Réseau action climat dans une note de [« Décryptage de la conférence environnementale »](#), le secteur des transports « *concentre l'essentiel des niches fiscales dommageables à l'environnement* ». Pour le RAC, de nombreuses mesures auraient marqué une « *réelle volonté de changement : révision du barème kilométrique aujourd'hui surévalué au profit de la voiture, fin de l'exonération totale de taxe sur le kérosène aérien et du remboursement d'une partie de la taxe aux routiers, du taux réduit de taxation du diesel par rapport à celui de l'essence* »...

La suppression du taux de défiscalisation des agrocarburants ne figure pas dans la Loi de finance 2013 : elle est reportée entre 2014 et 2015. Le plafonnement à 7% du taux d'incorporation des agrocarburants de première génération dans le carburant est surprenant, quand on sait que l'Europe, se rendant enfin compte de l'erreur d'avoir développé ces carburants végétaux prédateurs de terres agricoles partout dans le monde, vient de décider d'un chiffre inférieur, 5 % !

Espérons que, comme la question épineuse du nucléaire, le domaine des transports sera au centre du débat lancé le 29 novembre sur la transition énergétique. Mais ce débat « citoyen » va se dérouler dans un contexte de « guerre de tranchées » à Notre Dame des Landes pour éviter la destruction de 2000 hectares de terres agricoles dans un écosystème important. Ce projet d'aéroport a germé il y a quarante ans. Après avoir été déclaré d'utilité publique en 2008, c'est en pleine crise économique et écologique qu'il serait construit, pour 556 millions, dont 240 millions de fonds publics (sans compter les infrastructures routières qui représenteront un énorme budget). La France compte

A quand la transition en matière de transport ?

déjà 147 aéroports dont 14 dans le Grand-Ouest, certains peu utilisés...

Au moment de sa mise en service en 2017, quel sera le coût du pétrole, énergie fossile non renouvelable et dont la production a atteint un pic et va décroître ? La préservation des terres agricoles et de la biodiversité n'est-elle pas en train de devenir une priorité absolue face aux déséquilibres dus au changement climatique ?

La fascination des « élites » par le progrès technique, les infrastructures surdimensionnées permettant d'asseoir leur prestige, leurs relations étroites avec les grandes entreprises à qui sont confiés les travaux, demeurent un obstacle au progrès humain et à l'équité sociale. Ainsi, Patrick Warin, de la promotion du président de la République à l'Ena, ancien directeur de la Caisse des dépôts et consignation, lui écrit dans une [lettre ouverte](#) : « La technostructure du Parti socialiste et des grands élus régionaux est en train de s'isoler ; vous êtes face à un nouveau Larzac ! ».

Post-scriptum :

- ▶ Voir l'ensemble de notre de notre rubrique consacrée à la [Conférence environnementale](#)
- ▶ Sur l'opposition au projet d'aéroport à Notre Dame des landes, voir notamment : [Notre Dame des Landes : des associations lancent un appel solennel](#)